**Qu'est-ce qu'un Parc Relais labellisé ?**

Mis à jour le 26 novembre 2020

Les Parcs Relais sont des **parcs de stationnement situés à proximité des gares** afin de permettre aux voyageurs de rejoindre plus facilement les gares proches de leur domicile et ainsi d'utiliser les transports en commun pour le reste de leur trajet.

**Les Parcs Relais labellisés garantissent plusieurs services aux voyageurs,** avec :

* Une place garantie ;
* Une exigence de sécurité (dispositifs anti-intrusion et anti-stationnement sauvage, vidéoprotection...) ;
* Des places réservées pour les personnes à mobilité réduite, aux deux-roues, à l’autopartage et aux covoitureurs ;
* Des points de charge pour les véhicules électriques.

[Plus d'informations au sujet des Parcs Relais en Île-de-France.](https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/parcs-relais)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Comment souscrire un abonnement à un Parc Relais ?**

Mis à jour le 26 novembre 2020

**Le service des Parcs Relais fonctionne par abonnement.**Vous pouvez charger votre abonnement sur votre **passe Navigo,** et ce dernier vous permettra alors d'accéder à votre Parc Relais. L’abonné bénéficie d’une place garantie pour sa voiture dans un espace propre et sécurisé (avec gardien et vidéo-surveillance).

Pour vous abonner à un Parc Relais, vous devez vous rendre sur le site du gestionnaire du Parc Relais en question. Vous pourrez retrouver ici la [carte](https://data.iledefrance-mobilites.fr/explore/dataset/parcs-relais-idf/map/?location=8,48.89542,2.54333&basemap=jawg.streets) et la [liste](https://data.iledefrance-mobilites.fr/explore/dataset/parcs-relais-idf/table/?location=10,49.11658,2.62024&basemap=jawg.streets) des Parcs Relais d'Île-de-France.

[Plus d'informations au sujet des Parcs Relais en Île-de-France.](https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/parcs-relais)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Combien coûte l'abonnement à un Parc Relais ?**

Mis à jour le 26 novembre 2020

Pour connaître le coût de l'abonnement au Parc Relais auquel vous voudriez vous abonner, vous devez contacter le gestionnaire du Parc Relais en question.

Vous retrouverez ici la [carte](https://data.iledefrance-mobilites.fr/explore/dataset/parcs-relais-idf/map/?location=8,48.89542,2.54333&basemap=jawg.streets) et la [liste](https://data.iledefrance-mobilites.fr/explore/dataset/parcs-relais-idf/table/?location=10,49.11658,2.62024&basemap=jawg.streets) des Parcs Relais d'Île-de-France et plusieurs informations les concernant, dont les gestionnaires.

[Plus d'informations au sujet des Parcs Relais en Île-de-France.](https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/parcs-relais)